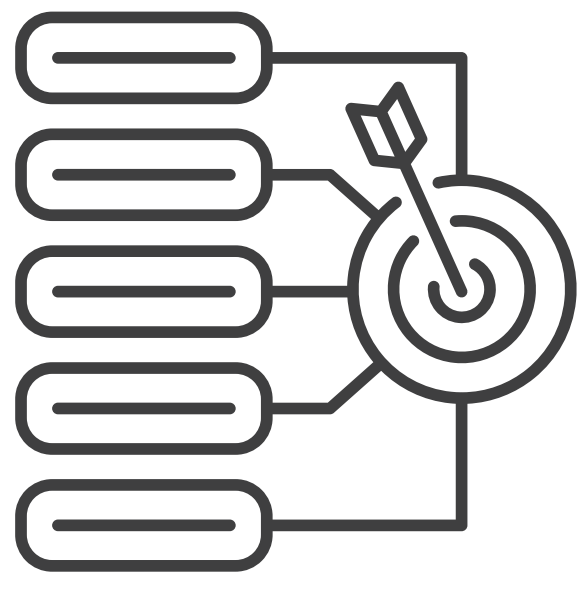




L'énergie : une feuille de route locale dans contexte européen, national & regional



- Objectifs nationaux**
La loi Climat et Résilience (2021) : - 55% ses émissions de GES d'ici 2030, par rapport à 1990
2050 : objectif : neutralité carbone
Pour respecter les objectifs nationaux : la loi dite « APER » est consacrée à l' « Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables » (mars 2023)
- Objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial (PACET)**
→ 3 grandes ambitions à horizon 2050:
Réduire -53% ses consommations énergétiques (par rapport à 2015)
Réduire -59% ses émissions de GES (par rapport à 2015)
Produire : couvrir 48% des besoins énergétiques par des énergies renouvelables (par rapport à 2015)



Répondre aux objectifs : consommer moins, émettre moins de CO₂ et produire mieux

Un territoire engagé dans la transition énergétique...

Consommation énergétique (2021) : 2 997 GWh ↓ -5.16 % depuis 2015
Émissions de GES (2021) : 795 116 T eq CO₂ ↓ -12,8 % depuis 2015
Production EnR (2021) : 432 GWh ↑ +25.17 % depuis 2015

Consommation énergétique (2021) :

- Transport : 45 %
- Résidentiel : 26 %
- Industriel : 13 %

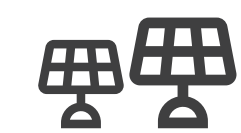
Émission de GES (2021) :

- Transport : 41 %
- Agriculture : 30 %
- Résidentiel : 14 %

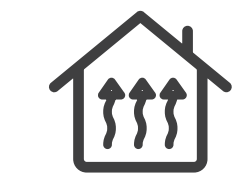
Qui dénombre de nombreuses installations...



Méthanisation : 8 unités en 2023



Solaire : 1 208 installations en 2023



1 Réseau de chaleur : Chaufferie bois de Hazebrouck

Grâce à une connexion permettant un acheminement fluide de l'énergie (gaz & électricité)



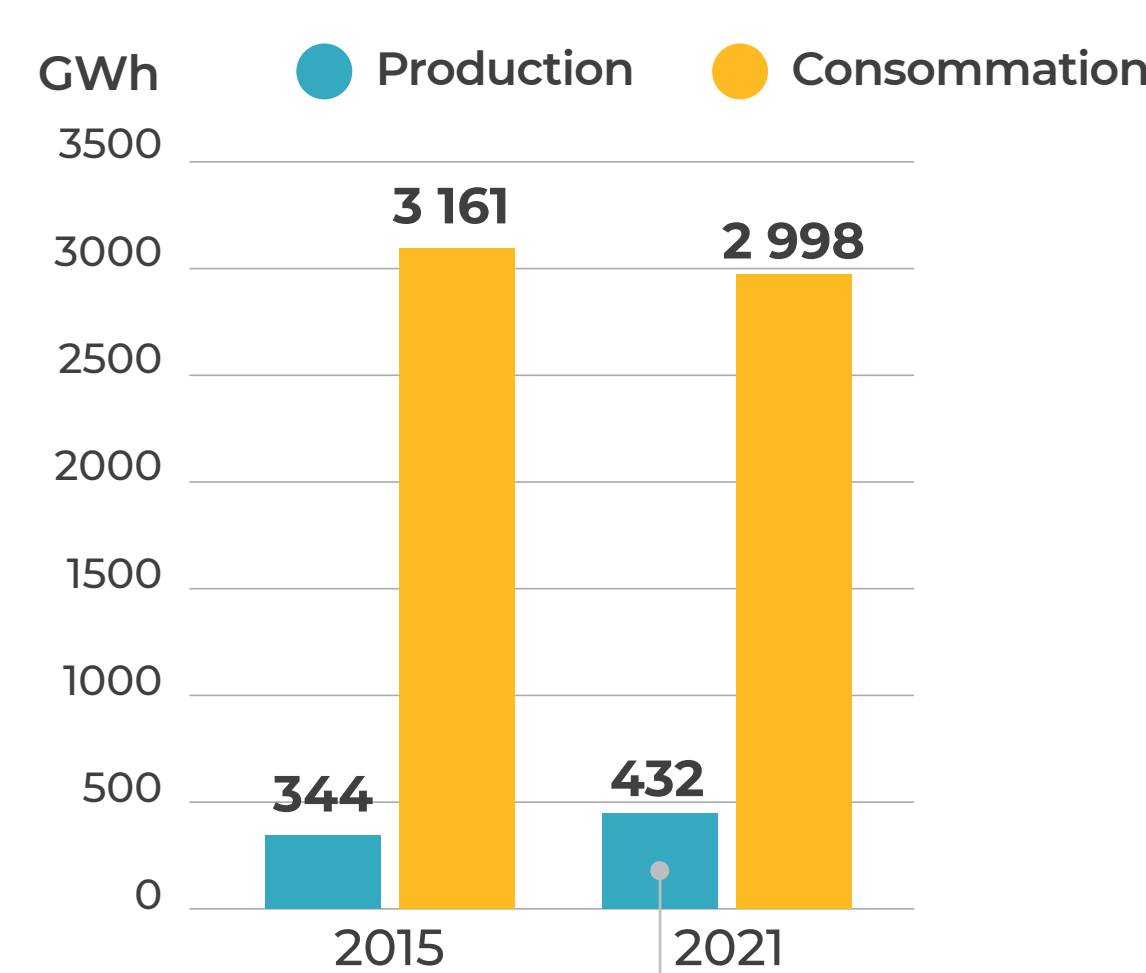
Électricité : Pas d'impossibilité de raccordements (coûts et délais peuvent varier en fonction de la solution technique souhaitée)



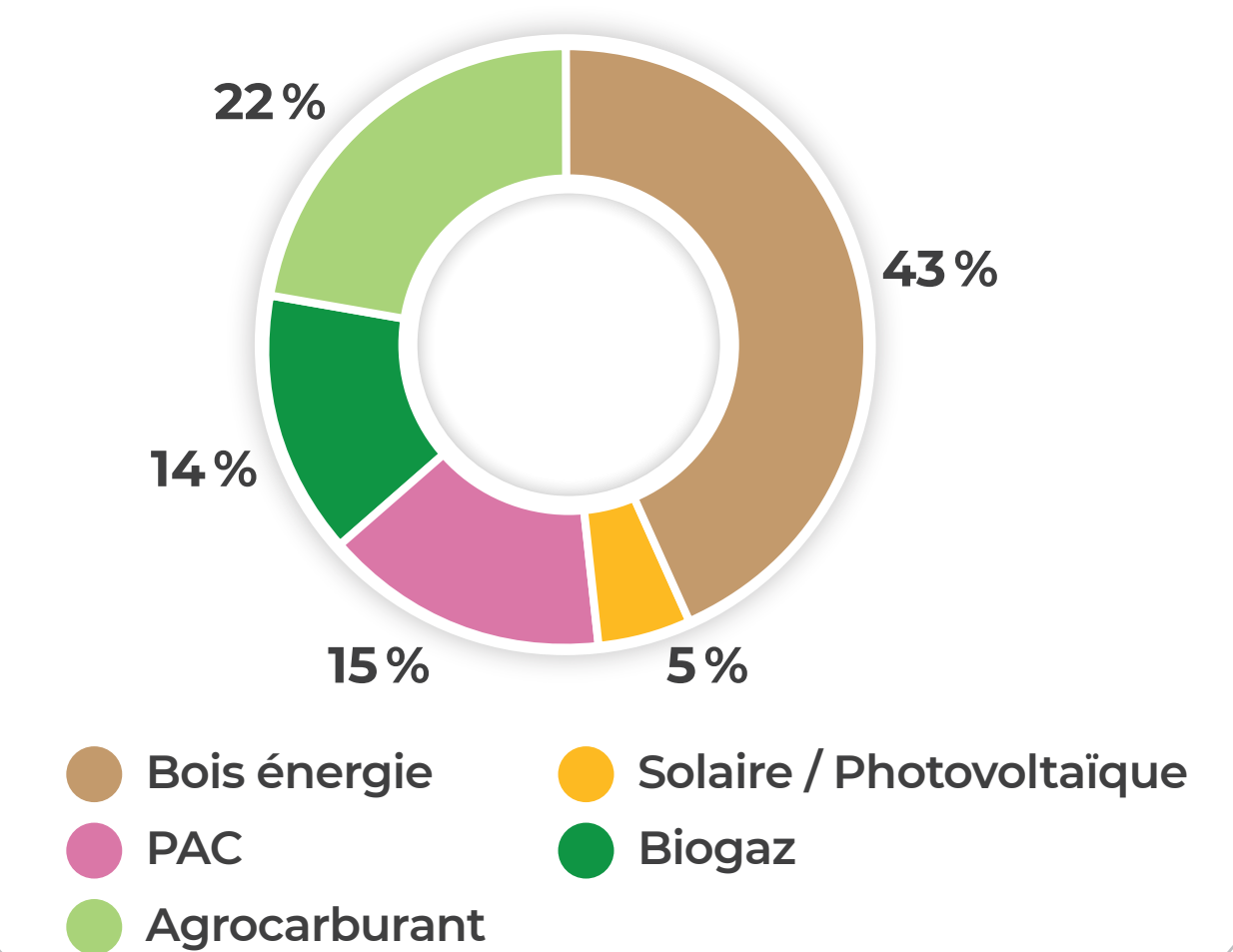
Gaz : 88% de la population résidant dans une commune desservie par le réseau de gaz 32 /50 communes

En 2021, le territoire produit 14 % de sa consommation annuelle (10% en 2015).
Objectif : 33% d'ici 2030 à l'échelle nationale.

Portrait énergétique et objectifs



Répartition de la production d'énergies renouvelables en 2021



Valoriser le potentiel d'énergies renouvelables pour équilibrer la balance énergétique

Un déséquilibre avec facture énergétique par habitant qui augmente...



2 909€ par an/habitant soit +66 % par rapport à 2012

Le potentiel d'énergies renouvelables, un atout pour bâtir une stratégie territoriale cohérente.

Mais qui pourrait diminuer grâce à un potentiel d'énergies renouvelables favorable



443 GWh

de potentiel de biogaz agricole à injecter en priorité sur les réseaux de gaz, dont 96,7 GWh de biogaz pourraient être produits sur le territoire à l'horizon 2030



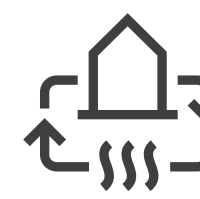
124 GWh

d'électricité photovoltaïque supplémentaire
Cible : les grandes toitures industrielles et les toits des bâtiments résidentiels, tertiaires et agricoles



118 GWh

de bois-énergie peut être produit en Flandre Intérieure, ce qui est faible comparé à la consommation actuelle
En améliorant les équipements de chauffage, plus de logements pourraient être chauffés avec la même quantité de bois



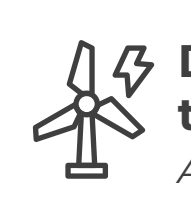
Géothermie très basse énergie

Cible : les bâtiments neufs et les rénovations lourdes



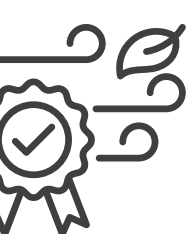
Solaire thermique

Cible : les gros consommateurs d'eau chaude (hôpitaux, EHPAD, piscines...)



Développement de l'éolien très limité.

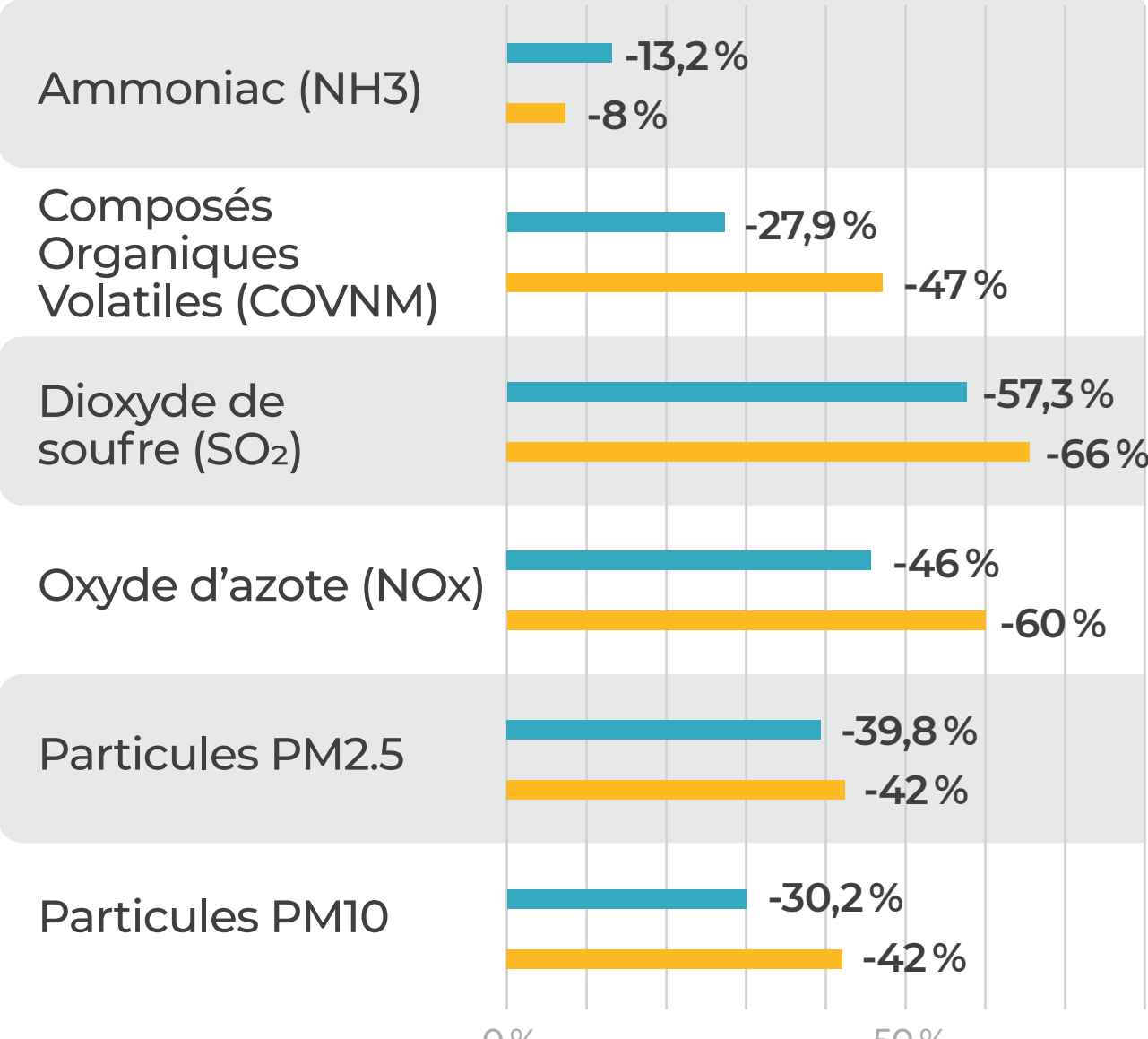
Aucun projet recensé actuellement



Une nécessaire prise en compte de la qualité de l'air & des polluants atmosphériques

Polluants

Évolution 2005-2021 Objectifs nationaux



Principaux émetteurs

1. Agriculture (99%)

1. Agriculture (43%)
2. Résidentiel (34%)
3. Industriel (18%)

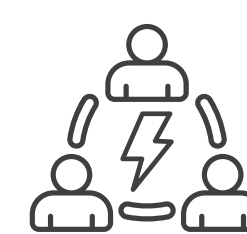
1. Résidentiel (90%)
2. Tertiaire (9%)

1. Transport (61%)
2. Agriculture (20%)
3. Résidentiel (8%)

1. Résidentiel (54%)
2. Agriculture (22%)
3. Transport (19%)

1. Agriculture (51%)
2. Résidentiel (28%)
3. Transport (11%)

Améliorer la qualité de l'air du territoire.



Un territoire plus résilient et qui lutte contre la précarité énergétique



Depuis 2013 : Programme d'actions « Habiter Mieux »
Nombre de logements rénovés : 833 entre 2013 et 2025
Source : Syndicat Mixte Flandre et Lys

Ménages en situation de précarité énergétique :

5 242 ménages en 2021 (12.43 %)

► Région : 17,08 % / National : 14,79 % Source ONPE

39% des logements en EFG

Source DPE : ADEME, entre 2021 et 2025 - Calcul en fonction de 20% des logements

Qu'est-ce que la précarité énergétique ?

- Une dépense d'au moins 8% de son revenu dans les factures énergétiques de son logement
- Faire partie des 30% des ménages aux revenus les plus modestes Source : ONPE

- Réduire la vulnérabilité du territoire face à la hausse du prix de l'énergie.
- Poursuivre les réhabilitations de logements.
- Sensibiliser et accompagner les changements de comportement.